

Le sentiment d'insécurité linguistique chez les étudiants tamazightophones de l'université Kasdi Merbah Ouargla

Dr DRIDI Mohammed*
dridimoh@gmail.com
Laboratoire LeFEU
Université kasdi Merbah Ouargla , Algerie

Receipt date 30-11-2017; Acceptance date : 01-01-2018; Publication date: 01-06-2018

Résumé

La présente recherche qui portera sur la dimension affective de la langue, tentera de décrire les attitudes et les représentations linguistiques des locuteurs en milieu universitaire. Plus particulièrement, nous insisterons sur le sentiment d'insécurité éprouvé par les étudiants de l'université kasdi Merbah Ouargla ayant le tamazight comme langue maternelle. Pour comprendre les enjeux de ce phénomène complexe et interdisciplinaire, nous mènerons une enquête sociolinguistique de terrain auprès de ces locuteurs tamazightophones.

Mots clés : attitudes, représentations, insécurité linguistique, tamazight, étudiants.

Abstract

This research, which will focus on the affective dimension of language, will attempt to describe the attitudes and linguistic representations of speakers at the university. In particular, we will emphasize the feeling of insecurity felt by Kasdi Merbah University students whose Tamazight is their mother tongue. To understand the stakes of this complex and interdisciplinary phenomenon, we will conduct a sociolinguistic field survey of these Tamazight-speaking speaker

Key words: attitudes, representations, linguistic insecurity, tamazight, student

* Corresponding author

Introduction

La problématique soulevée par la présente recherche, qui s'inscrit dans le champ d'investigation immense de la sociolinguistique, semble de caractère extrêmement interdisciplinaire. Puisque cette discipline récente s'intéresse non seulement aux pratiques langagières des locuteurs, mais aussi à leurs attitudes et représentations envers la langue et ses variétés.

Depuis sa genèse jusqu'à son autonomie, cette discipline sociolinguistique s'occupait essentiellement des différents phénomènes épilinguistiques. Ainsi, aujourd'hui elle a permis la description de la fonction que jouent les représentations des langues, identifiables à travers les sentiments, les attitudes et les imaginaires des locuteurs dans de nombreux contextes sociolinguistiques et sociaux, tels la variation, le développement et la décadence de toute forme linguistique.

Nous soulignons aussi, que l'étude des représentations et attitudes linguistiques s'est amplement développée suite aux précieuses recherches du sociolinguiste Américain Labov (1976) considéré comme étant l'un des principaux fondateurs de cette approche.

Pour décrire et analyser ce phénomène d'insécurité linguistique, nous avons choisi de nous intéresser à une population bien précise, celle des étudiants ouargliques (variété du tamazight) inscrits à l'université Kasdi Merbah Ouargla.

Afin de réaliser cette enquête, nous nous attacherons dans un premier temps à la question de l'insécurité linguistique, en abordant quelques concepts et en nous interrogeant tout particulièrement sur le caractère interdisciplinaire des attitudes et des représentations, puis à la complexité de la notion d'insécurité linguistique. Dans un second temps et après l'exposé de notre problématique et l'émission de nos hypothèses, nous présenterons le terrain de l'enquête relatif au contexte linguistique étudiant de l'université Kasdi Merbah Ouargla. Nous décrirons aussi la méthodologie mise en place pour la cueillette des données qui s'est articulée sur le questionnaire. Enfin et avant de conclure, nous dévoilerons nos résultats et nous procéderons à l'interprétation de ces derniers.

1. Cadre théorique

1.1. Attitudes et représentations : notions interdisciplinaires

Attitude et représentation sont des concepts extrêmement interdisciplinaires, qui constitueront l'objet d'étude pour de nombreux champs de recherche et disciplines, tels que la sociologie, la psychologie sociale, la sociolinguistique, la psychologie sociale, l'anthropologie, l'acquisition des langues étrangères, ...etc. Plus précisément, la notion d'attitude a fait sa première apparition dans le domaine de la psychologie sociale, mais plus tard vers les années 60, elle a été introduite dans le champ de la linguistique.

L'objectif premier de la recherche sur l'attitude consiste à décrire et expliquer les comportements linguistiques des sujets parlants à l'égard des langues, de leurs statuts, de leurs fonctions et de leurs usages respectifs dans diverses situations. Ce processus explicatif se réalise au moyen d'indices que livrent les jugements et les évaluations de valeurs subjectives assignées par les locuteurs aux langues et à leurs variétés. Dans ce sens, nous les considérons dans cette étude comme indices d'une sécurité ou d'une insécurité susceptible de provoquer des répercussions sur les emplois des langues qui peuvent conduire à des changements atteignant leur forme (Calvet, 1999b : 158).

Ces notions d'attitude et de représentation linguistiques, qui entretiennent un rapport d'ambiguïté, restent toujours difficilement définissables. Cette complexité définitoire est aggravée par l'usage excessif de termes connexes et avoisinés. D'un point de vue terminologique, nous constatons une polémique entre les auteurs établissant un lien d'équivalence (Calvet, 1993 ; Houdebine, 1993) et ceux proposant à leur encontre une distinction entre ces deux notions (Gueunier, 1993). De ce fait, plusieurs sociolinguistes s'accordent sur l'usage alternatif des notions de représentation et d'attitude. De même, à l'instar de Babault (2006) et Lafontaine (in Calvet 1999b), le terme de représentation se trouve employé indifféremment à la place de celui d'attitude. Dans cette perspective, Lafontaine (op. cit : 157) affirme que : « *Le terme d'attitude linguistique est employé parallèlement et sans véritable nuance de sens, à représentation, [...], jugement, opinion, pour désigner tout phénomène à caractère épilinguistique qui a rapport à la langue* ».

A son tour, Houdebine (1993) partage la même conception, cependant, la seule nuance dans la ressemblance existant entre les notions de représentation et d'attitude demeure (pour elle) dans les différences terminologiques des sciences connexes : d'une part, la sociolinguistique qui adopte le terme d'attitude et, d'autre part, la psychologie sociale qui favorise celui de représentation.

Canut (1998 : 13) définit les attitudes linguistiques par « *l'ensemble des manifestations subjectives vis-à-vis des langues et des pratiques langagières (représentations, mimiques, intonations, gestuelles...)* ». Il considère tantôt l'imaginaire linguistique comme l'équivalent des attitudes linguistiques du locuteur (1995), tantôt comme synonyme des représentations linguistiques (1996 : 43). Nous comprenons donc qu'attitude et représentation linguistiques renvoient de fait, pour Canut, à une même réalité.

Toutefois, d'autres préfèrent distinguer ces deux notions comme Castellotti et Moore (2002 :7) qui définissent le terme d'attitude comme :

Une disposition à réagir de manière favorable ou non à une classe d'objet (...). Les informations dont dispose un individu sur un objet particulier constituent ainsi son stock de croyances sur l'objet. Ces croyances peuvent être motivées par des informations objectives, comme elles peuvent s'appuyer sur des préjugés ou des stéréotypes. Elles peuvent aussi être modifiées et évoluer.

Liées aux conduites générées et évaluées par rapport aux pratiques langagières, les attitudes structurent des comportements permanents, relativement invariables et donc plus ou moins stables, mais ne sont pas immédiatement perceptibles.

Ainsi, Billiez et Millet (2004 : 36), soulignent « *qu'il n'est pas aisé de distinguer et de séparer les représentations sociales des attitudes* ». L'attitude forme alors un médiateur se situant entre les représentations et les comportements langagiers qui en découlent. Cette approche conceptuelle fait référence à la psychologie sociale qui décrit l'attitude comme « *une position intermédiaire et dynamique* » (Thomas et Alaphilippe, 1983 : 34) entre la représentation d'un objet et le comportement accompli face à ce même objet.

Pour franchir cette ambiguïté terminologique dans notre étude, nous adoptons la classification conceptuelle de Calv et qui nous simplifie le cadre de référence théorique. Selon Calvet (1999b), les termes « représentation » et « attitude » ne présentent pas de nuance de sens et seront, de ce fait, employés l'un à la place de l'autre ; toutefois il sera utile, à son égard, de replacer cette opposition en distinguant entre deux grandes catégories : celles des pratiques langagières des locuteurs et celles des représentations linguistiques qu'ils se font des langues en présence.

Il recommande deux termes : les usages et les représentations. Du côté des usages, se trouve ce que les locuteurs produisent, autrement dit la façon dont ils parlent

et la façon dont ils adaptent leurs usages aux situations de la communication, par exemple aux usages et aux attentes de l'interlocuteur. Du côté des représentations, se trouve la façon dont les locuteurs pensent les usages, comment ils se situent par rapport aux autres locuteurs, aux autres usages, et comment ils situent leur langue par rapport aux autres langues en présence (Calvet, 1998). Les représentations peuvent révéler une sécurité ou une insécurité linguistique, et elles ont toujours un effet de rétroaction sur les usages pour les modifier. (Garnier, 2014 : 269)

Dans la première classe à savoir celle des usages ou des pratiques langagières, on trouve le produit langagier des usagers, leur façon de parler, mais aussi la manière dont ils s'organisent afin de pouvoir communiquer. Cette catégorie comprend également la manière dont ils ajustent leurs pratiques aux situations de communication qui varient en fonction des pratiques et des attentes de l'interlocuteur.

Dans la seconde catégorie qui correspond aux représentations linguistiques, se trouve la manière dont les locuteurs sentent les pratiques et perçoivent leur langue par rapport aux autres langues en présence. Ainsi, en mettant l'accent sur dimension émotionnelle, Calvet (1993 :46) définit les attitudes comme «[...] *sentiments des locuteurs face aux langues, aux variétés de langues et à ceux qui les utilisent* ». À l'instar toujours de Calvet ces attitudes évaluatives sont considérées comme la base sociale des attitudes normatives, comme il le souligne très justement (1999b :152-153): « *les attitudes des locuteurs envers les usages de leur langue* »

Dans cette perspective, Calvet (1999b :158) explique que les représentations linguistiques (et par conséquent les attitudes) sont censées porter essentiellement sur :

-Les évaluations subjectives et les jugements sur les langues et les façons de parler ces langues. Ces jugements se traduisent généralement sous forme de stéréotypes.

-les attitudes affichées face aux langues, et par conséquent, aux locuteurs auxquels ces stéréotypes sont attribués.

-Les conduites linguistiques du locuteur qui tendent à se conformer avec ses jugements et ses attitudes. C'est selon ce processus que les représentations agissent sur les pratiques langagières en provoquant une modification de la langue. Les représentations ont donc des répercussions sur le comportement linguistique.

A la fin de ce parcours conceptuel, il est primordial d'insister sur le caractère évolutif des représentations linguistiques. Elles sont donc instables et en perpétuelle transformation selon les contextes où elles varient d'un usager à l'autre ou d'une communauté linguistique à une autre. Par conséquent, ces représentations linguistiques provoqueront des effets directs sur les pratiques langagières dans la société. A titre d'exemple, lorsqu'une langue est surestimée dans une communauté donnée ; elle a tendance à être utilisée comme outil de dominance symbolique et facteur de promotion sociale.

1.2. Insécurité linguistique : une notion ambivalente

La présente recherche a préféré mettre l'accent sur une forme particulière des représentations linguistiques, à savoir celle de l'insécurité linguistique qui remonte à la tradition américaine en sociolinguistique. Plus précisément, ce concept apparaît pour la première fois en 1976, dans un ouvrage du sociolinguiste W. Labov dans lequel il envisage la corrélation entre traits sociaux et structures linguistiques. Les travaux de Labov relèvent de deux aspects : d'une part, un même individu parle différemment dans des contextes sociaux différents, d'autre part, sa façon de parler et son répertoire linguistique sont susceptibles de refléter son origine communautaire ou nationale, sa classe sociale, son identité, etc.

Dans l'approche variationniste de Labov, l'insécurité linguistique est alors considérée comme résultant de la variation linguistique. Cette perspective stipule que la variation des structures linguistiques entretient une relation étroite avec les stratifications sociales d'une communauté linguistique. Pour W. Labov l'insécurité linguistique n'est qu'un paramètre permettant l'explication sociale des transformations linguistiques. Autrement dit, en associant le phénomène d'insécurité linguistique à un jugement de survalorisation accordé aux formes linguistiques prestigieuses par la petite bourgeoisie, W. Labov tend à expliquer cette attitude linguistique à partir d'une catégorisation sociale. Bien entendu, Labov travaillait dans une perspective intralinguistique, c'est-à-dire dans les limites d'une même langue.

Les études qui ont porté sur le sentiment d'insécurité linguistique confirment qu'il s'agit d'une réalité complexe et amorphe. Comme nous pouvons le constater à travers la coexistence de différentes approches, les chercheurs étudient l'insécurité linguistique, chacun selon son propre champ de recherche, son terrain et sa discipline telles sociolinguistique, psycholinguistique, psychologique, ethno-linguistique. Pour Canut et Bretegnier (1996), cette ouverture du concept de l'insécurité linguistique vers l'interdisciplinarité explique l'absence d'une définition unanimement acceptée.

La conception sociologique de la notion d'insécurité linguistique chez Bourdieu définie comme « *l'effet d'un divorce entre les schèmes de production et les schèmes d'appréciation* » (Bourdieu, 1982 :38) illustre clairement à cette interdisciplinarité du concept. Puisque, ce phénomène qui se déroulera dans le marché linguistique est explicable par les représentations dites « domination symbolique ».

Cependant, la conception initiale de cette notion élaborée au milieu des années 1960 par William Labov pour désigner les formes d'hypercorrections linguistiques (par rapport à la norme) communes aux locuteurs anglophones de la petite bourgeoisie américaine, semble inadéquate voire non pertinente à la recherche actuelle qui s'inscrit théoriquement dans le domaine de la sociolinguistique. De ce fait, et dans l'intention de nous référer à une définition qui répond à notre situation d'analyse, nous adaptons la définition suivante qui nous fournira un cadre théorique :

Le sentiment d'insécurité linguistique apparaît comme lié à la perception, par un (groupe de) locuteur(s), de l'illégitimité de son discours en regard des modèles normatifs à l'aune desquels, dans cette situation, sont évalués les usages ; et partant, à la peur que ce discours ne le délégitime à son tour, ne le discrédite, ne le prive de l'identité, à laquelle il aspire, de membre de la communauté qui véhicule ce modèle normatif. (Bretegnier, 2002: 9)

A son tour, M.-L. Moreau (1994) envisageait l'insécurité linguistique dans une perspective interlinguistique en s'intéressant aux rapports entre langues dominantes et langues dominées. Dans cette approche extensive, qui met l'accent sur la pluralité des normes dans une société, l'insécurité linguistique se trouve fortement attachée à la politique linguistique.

A nos jours, le plurilinguisme semble une caractéristique commune à toutes les situations sociolinguistiques à l'échelle mondiale. Dans ce contexte, la notion prend une ampleur considérable. L.-J. Calvet introduit le concept d'insécurité linguistique dans un contexte plurilingue, en tant que résultat des rapports interlinguistiques. Selon cet élargissement conceptuel, l'insécurité linguistique chez un locuteur peut découler, soit de la comparaison de son parler avec le parler légitime, soit de la comparaison du statut assigné à ce parler intériorisé par ce locuteur avec le statut d'une autre langue coprésente ou en contiguïté dans la même situation

J'ajouterais que l'insécurité linguistique de statut est également corrélée aux représentations linguistiques liées à l'histoire et donc au prestige de la langue, à

l'identité ; représentations véhiculées par une Institution (Etat, système éducatif, etc.). Il s'agirait donc plus d'un imaginaire linguistique collectif qu'individuel alors que l'insécurité de compétence me paraît générée par les représentations que le locuteur se fait de sa propre compétence dans la langue. (Lingée, 1998 : 83)

À la lumière de cette définition du sentiment d'insécurité linguistique, plusieurs auteurs ont souligné l'importance de distinguer ses différents types. Dans ce travail, nous prenons en considération les trois catégories d'insécurité suivantes établies par Calvet (1998: 27) : insécurité statutaire, identitaire et formelle.

2. Cadre méthodologique

2.1. Terrain d'enquête

Avant de présenter la population enquêtée et la méthodologie préconisée, nous décrivons maintenant le terrain de la présente recherche qui porte sur les attitudes et les représentations linguistiques par rapport au sentiment d'insécurité linguistique parmi des étudiants tamazightophones. Le choix de réaliser notre enquête dans un espace universitaire n'est pas fortuit. Etant enseignant universitaire au département de français, on a apprécié davantage la valeur affective associée aux langues et ses répercussions sur les pratiques langagières ainsi que sur le processus d'apprentissage de ces langues. Bien plus, les structures universitaires accueillant des étudiants issus des communautés linguistiques variées sont considérées, non seulement, comme un terrain où se côtoient et se contactent plusieurs langues ; mais également comme un lieu de transmission et d'échange du savoir au moyen de cet instrument linguistique. L'université est donc le lieu où nous pouvons localiser le foisonnement de cette coprésence.

À l'image du paysage linguistique algérien complexe et diversifié, l'université se caractérise à son tour par un plurilinguisme réel qui s'observe à travers la coexistence de plusieurs langues et la diversité de pratiques linguistiques des étudiants issus principalement de différentes communes de Ouargla ainsi que des autres wilayas voisines telles que El-Oued et Ghardaïa qui comportent une communauté tamazightophone. Rappelons que la situation linguistique en Algérie se peint sommairement à travers trois composantes : l'arabe avec ses deux variétés, l'arabe standard dit soutenu et l'arabe dialectal ou vernaculaire. Le berbère, appelé amazigh ou tamazight par ses usagers se multiplie en plusieurs dialectes: Chaoui, Tergui, Kabyle, Mozabite...etc. Ces variétés du tamazight sont suffisamment distinctes les unes des autres. Enfin, le français, la première langue étrangère la plus utilisée en Algérie, initialement introduite par la colonisation française. L'utilisation de ces langues et variétés dialectales se répartit habituellement selon des facteurs géographiques et fonctionnels.

Quant au choix de la région de Ouargla, il tient compte des objectifs de notre travail puisqu'elle semble convenir à un lieu favorable à l'analyse de ce phénomène d'insécurité linguistique. Entant qu'espace urbain, Ouargla demeure un lieu propice à l'observation de l'hétérogénéité et de la diversité des pratiques langagières, et par conséquent, des représentations et des attitudes qui les sous-tendent. En revanche, les zones rurales sont souvent conçues comme plus homogènes, moins sensibles aux influences exogènes. Dans cette optique, notre terrain d'enquête se caractérise par un plurilinguisme. Notons aussi que le tamazight constitue l'une des principales composantes de cette situation plurilingue parce que, historiquement, ce sont les groupes ethniques d'origine amazighe qui ont implanté les premiers jalons de cette ville. C'est pourquoi à nos jours, la ville de Ouargla compte parmi ses habitants natifs, une forte proportion tamazightophone.

La préférence pour décrire le sentiment d'insécurité linguistique dans cette région est loin d'être innocente. C'est dans cette région que le poids démographique des

tamazightophones est important, ce qui peut avoir des retombées sur les attitudes et les comportements linguistiques de cette communauté.

2.2. Méthodologie

La présente étude qui s'inspire de la théorie des représentations et des attitudes sociolinguistiques se propose d'examiner le sentiment de sécurité/insécurité linguistique chez les étudiants tamazightophones de l'université de Ouargla. Pour la cueillette des données proprement dite, notre méthodologie s'est articulée autour de l'enquête par questionnaire auprès d'une population cible représentative du profil sociolinguistique du locuteur tamazightophone universitaire descendant du continuum de la wilaya de Ouargla.

Le recours au questionnaire dans ce champ de la sociolinguistique provient de la nécessité à un recueil de données de terrain sensé nous procurer une image objectivée sur un phénomène de nature affective. Bien plus, cet outil fournit à la recherche un double caractère qualitatif et interprétatif. Car l'enquête par questionnaire réalisée dans le cadre de cette recherche peut nous renseigner sur les représentations et l'imaginaire linguistiques des membres d'une communauté linguistique en situation plurilingue. Ces données sur les représentations linguistiques nous aident également à comprendre les processus de construction identitaire pour lesquels les langues en présence accomplissent une fonction directrice.

Méthodologiquement, le choix de ce type de questionnaire aux questions fermées s'explique par le fait qu'elles ont un avantage certain : « *le codage étant fixé à l'avance et l'enquêteur pouvant coder la passation des réponses* » (Singly, 2008 : 66). A l'encontre des questions ouvertes qui : « *demandent, après la phase de terrain, de procéder à un inventaire des réponses avant la construction du code.* » (Ibid.)

Nous estimons aussi que dans le cadre d'une recherche comme la nôtre les informations recueillies d'un questionnaire aux questions ouvertes semblent fragiles surtout dans le cas où les informations fournies sont floues. Du fait, l'enquêteur se trouvera obligé à recourir à des interprétations qui ne sont pas toujours adéquates.

Le corpus de notre étude est constitué de données d'enquête par questionnaire réalisée en 2017 auprès de l'Université Kasdi Merbah Ouargla. Plus précisément, notre échantillon se forme d'une population composée de 60 étudiant(e)s tout sexe confondu inscrits à ladite université à des niveaux différents au titre de l'année universitaire 2016/2017. Cet échantillon est censé représenter le profil sociolinguistique de la population estudiantine dont la langue maternelle est l'une des variétés du tamazight réparties sur le vaste territoire administratif de la wilaya de Ouargla.

Les étudiants participants se répartissent sur plusieurs communes de la Wilaya qui enferme des communautés tamazightophones : Ouargla, Ngoussa, Touggourt, Blidet Amor, Tamacine...etc. Le choix des étudiants interrogés pour l'enquête a été effectué en fonction des paramètres objectifs. En effet, les informateurs ont été sélectionnés selon le critère de la langue maternelle qui doit être l'une des variétés du tamazight de cette région. Toutefois, pour des raisons méthodologiques, nous traitons ces enquêtés comme possédant tous la même langue maternelle à savoir une protolangue englobant les différentes variétés du tamazight réparties sur le territoire de Ouargla. De ce fait, la variable de la langue maternelle est stable.

3. Présentation et interprétation des résultats

3.1. Identification de l'enquêté

Cette partie du questionnaire vise la récolte de toutes les informations utiles à la compréhension des réponses des étudiants enquêtés. Elle comporte des données et des renseignements d'ordre général tels que le sexe et l'âge, le lieu de résidence et la langue maternelle.

*Nous vous demandons de bien vouloir répondre aux questions de notre enquête qui s'inscrit dans le cadre d'un travail de recherche sur l'insécurité linguistique.
Nous vous garantissons la confidentialité des renseignements fournis dans vos réponses.
Nous vous remercions très sincèrement pour votre précieuse participation !*

Identification

Sexe : masculin féminin
Age :
Commune de résidence : Langue maternelle :

Questionnaire : identification de l'enquêté

A propos de la répartition de l'échantillon par sexe, les résultats relevés indiquent que notre échantillon comporte un pourcentage d'environ 38,00 % de sexe masculin contre 62,00 % de sexe féminin. Pour l'origine géographique, 61 % des enquêtés sont originaires de Touggourt et les autres communes à proximité telles Bildet Amor et Témacine, contre 39,00 % résidants à la commune de Ouargla et son voisinage (Nguessa).

En ce qui concerne l'âge des étudiants de notre échantillon, nous l'avons divisé en trois catégories : moins de 25 ans représente 55 %, la tranche d'âge qui se situe entre 25 et 35 ans constitue 36% enfin la catégorie des étudiants âgés plus de 35ans représente 09%.

Enfin, nous avons rencontré une grande diversité dans les dénominations utilisées pour indiquer la variété du tamazight parlée par les locuteurs interrogés : *Chelha, Ouargli, Amazighia, Tagargrent, Berbère*. Cette multiplicité reflète l'absence d'une forme standard et unifiée de cette langue, mais aussi sa richesse à travers la variation régionale. Cependant, l'absence d'une forme normalisée semble contribuer à l'apparition du sentiment d'insécurité.

3.2.Section 01 : représentations et pratiques sociolinguistiques en contexte familial

Nous analyserons dans cette section, au moyen de l'examen et le dépouillement des résultats obtenus, les représentations et les pratiques langagières au sein de la famille. Il semble admis que les pratiques langagières accomplies en milieu familial, surtout celles des parents, ont une influence directe sur les pratiques langagières des enfants. En tant que forme de socialisation, les premiers apprentissages linguistiques reçus en langue maternelle seront (in)consciemment mobilisés ultérieurement dans des contextes extérieurs. Le tableau suivant présente une synthèse des réponses à la première section du questionnaire :

Section 01 : représentations et pratiques sociolinguistiques en contexte familial					
N°	Questions	Tamazight	Arabe dialectal	Mélange : Tamazight /arabe dialectal	Autre(s). Précisez
01	En quelle(s) langue(s) vos parents se parlent entre eux ?	56.66 %	13.33%	30%	/
02	En quelle(s) langue(s) vous parlez à vos parents ?	46.66%	20%	33.33%	/
03	En quelle(s) langue(s) vous vous parlez avec les autres membres de la famille (frères et sœurs) ?	36.66%	23.33%	40%	/
04	Dans votre quartier, quelle langue utilisez-vous le plus avec vos ami(e)s ?	45%	13.33%	41.66%	/
05	Au sein de votre communauté, quelle langue utilisez-vous le plus ?	43.33%	36.66%	20%	/

Synthèse des réponses au questionnaire : section 1

Ainsi, les réponses à la question relative aux pratiques linguistiques des parents indiquent que 56.66 % des enquêtés ont témoigné que leurs parents utilisent le tamazight dans la communication inter parentale contre 30% qui alternent l'arabe et le tamazight, alors que pour l'emploi de l'arabe dialectal on a enregistré uniquement 13.33%. La prédominance de l'usage du tamazight reflète, en plus l'appartenance ethnique, le répertoire linguistique des parents. Le maintien de la langue mère par cette tranche d'âge découle de l'idée que la famille est perçue comme un espace et un foyer de l'intimité.

En ce qui concerne l'interaction entre les étudiants questionnés et leurs parents, nous remarquons que la répartition est relativement semblable à celle enregistrée dans la communication entre les parents ; cependant, nous soulignons une augmentation infime dans le recours à l'arabe dialectal qui s'élève à 20% au détriment du tamazight. Cette nuance proportionnelle entre les résultats de la première et la deuxième question, nous renseigne sur la spécificité générationnelle des représentations linguistiques. Se sentant en sécurité familiale, les étudiants tamazightophones préfèrent utiliser le tamazight pour marquer un certain respect à leurs parents ; mais étant jeunes, ils affichent une attitude progressive vers l'emploi de l'arabe dialectal par rapport à leurs parents.

Notons que les locuteurs de notre échantillon ont déclaré qu'ils préfèrent utiliser leur langue maternelle avec un taux de 36.66 % aussi bien que la forme linguistique mixte avec un pourcentage de 40%. Cette attitude linguistique traduit le caractère équilibré du bilinguisme des jeunes tamazightophone. Ce bilinguisme est introduit depuis l'enfance par l'entourage immédiat, ensuite il se trouve intensifier dès que l'enfant fréquente l'école où la langue arabe est à la fois la première langue enseignée et l'unique langue d'enseignement.

Les données chiffrées sur les représentations et les pratiques langagières des enquêtés en quartier semblent sensiblement convergentes à celles en communauté. A titre d'exemple, le recours à l'arabe dialectal en quartier est limité avec une proposition de 13.33%, alors qu'au sein de la communauté l'arabe dialectal est largement pratiqué avec un taux de 36.66%. Néanmoins, l'emploi du tamazight est presque identique dans les deux contextes. Ce phénomène s'explique non seulement par le pluralisme et cosmopolitisme communautaires résultant de l'ouverture des groupes ethniques (intergroupes) imposée par les activités commerciales, professionnelles et administratives ; mais aussi par les stratégies linguistiques et parfois identitaires (Camilleri, 1990) adoptées par les locuteurs qui se trouvent menacer par l'hégémonie officielle de la langue arabe. Par conséquent, le maintien de leur langue maternelle est constant et stable. Mais le recours à l'arabe reste variable en fonction des contextes.

3.3. Section 02 : représentations et pratiques sociolinguistiques en contexte universitaire

La seconde section est principalement consacrée aux représentations et pratiques sociolinguistiques en contexte universitaire. L'objectif de cette section de l'enquête est de recueillir des données relatives aux attitudes et comportements linguistiques des étudiants tamazightophones vis-à-vis des langues en présence dans cette situation institutionnelle qui sont l'arabe dialectal, le tamazight, l'arabe classique et les langues étrangères en particulier le français.

Bref, cette partie retrace les attitudes et les représentations linguistiques des enquêtés vis-à-vis des langues en présence. Les informations recueillies ici nous permettent de comprendre comment les étudiants perçoivent les langues en usage. L'intérêt des résultats de cette section est majeur car ils nous délivrent des explications des comportements langagiers des enquêtés et nous facilitent la compréhension de certains phénomènes affectifs et émotionnels. Dans le

tableau suivant, nous présentons les résultats d'une manière quantitative ; les données proviennent essentiellement de réponses au questionnaire, comportant des questions fermées.

Section 02 : représentations et pratiques sociolinguistiques en contexte universitaire					
N°	Questions	Tamazight	Arabe dialectal	Mélange : Tamazight /arabe dialectal	Autre(s). Précisez
06	En public, quelle langue utilisez-vous à l'université avec vos ami(e)s/collègues d'origine amazighe ?	15%	68.33%	16.66%	/
07	En privé, quelle langue utilisez-vous à l'université avec vos ami(e)s/collègues d'origine amazighe ?	38.33%	31.66%	30%	/
08	Quelle langue utilisez-vous à l'université avec vos ami(e)s/collègues d'origine arabe ?	00%	86.66%	06.66%	06.66% arabe et/ou français
09	En quelle(s) langue(s) vous parlez à votre famille depuis l'université ?	38.33%	23.33%	35%	/
10	En quelle(s) langue(s) étudiez-vous ?	00%	33.33%	00%	46.66% arabe classique 16.66% français 03.33% anglais

Synthèse des réponses au questionnaire : section 2

La grande majorité des étudiants soit 68.33% déclare utiliser l'arabe dialectal dans les situations de communication publique à l'université avec des étudiants partageant avec eux la même langue maternelle à savoir le tamazight. Pour cette même question, une proportion relativement non négligeable d'étudiants soit 16.66% a déclaré qu'il a recours à l'alternance codique tamazight/arabe dialectal ; alors que pour l'usage du tamazight dans ladite situation, nous avons enregistré une proportion d'environ de 15%.

Cependant, en privé, ces mêmes locuteurs changent de pratiques langagières. L'emploi du tamazight augmente à 38.33% pour occuper la première position. L'arabe dialectal avec un taux d'utilisation de 33.66% gagne la deuxième position. Enfin, la forme mixte sert environ 30% de la communication inter-estudiantine des groupes d'origine amazighe en contexte universitaire intime.

La comparaison entre les réponses aux questions n° 6 et n°7 met en exergue un indice révélateur de cette insécurité linguistique. Selon la typologie de Calvet (1998b) susmentionnée, elle est statutaire parce que nous avons décelé que le locuteur tamazightophone a ressenti que sa langue maternelle est statutairement moins acceptée voire sous-estimée par rapport à l'arabe qui reste la langue la plus usuelle en contexte universitaire indépendamment des données démolinguistiques ou ethnolinguistiques.

Dans cette logique, il n'est pas étonnant que la majorité écrasante soit 86.66% des enquêtés confirme leur recours à l'arabe dialectal dans la communication quotidienne avec des étudiants arabophones. La communication informelle semble donc monopolisée par l'arabe dialectal. De même, sa prédominance paraît presque absolue dans ce contexte. Toutefois, nous pouvons confirmer que cette forme véhiculaire réjouit d'une vitalité linguistique très inégale par rapport au tamazight aussi bien à l'université que dans la vie quotidienne. Cette perception traduit les rapports de force entre les deux langues maternelles des Algériens qui sont soit l'arabe dialectal, soit le tamazight : l'arabe occupe le rôle de langue dominante, tandis que le Tamazight voit son importance reléguée au second plan, celui de langue dominée. Le tamazight est sans doute dans une position de minorité et se trouve dominer par l'arabe dialectal du fait de la tendance nécessaire du bilinguisme tamazight - arabe dialectal. Un locuteur de langue maternelle tamazight est contraint d'apprendre l'arabe dialectal pour les besoins de la communication quotidienne avec ses concitoyens non tamazightophones. Ces attitudes de minoration aggravent le sentiment d'insécurité linguistique chez les enquêtés.

Les résultats de la question n° 9 qui met en jeu la variable du contexte géographique confirment clairement l'hypothèse directrice sous-tendant cette enquête. Le regard des aires d'emploi du tamazight et l'examen du comportement linguistique des tamazightophones, nous conduisent à déduire qu'au sein de leurs familles et à l'intérieur de leurs communautés locales, les enquêtés ont exprimé une attitude relativement positive envers leur langue maternelle ; mais dès qu'ils rejoignent l'université le comportement linguistique varie sensiblement de telle sorte que l'emploi du tamazight depuis l'université pour communiquer avec leurs familles se trouve diminuer à 10% par rapport à son usage pour la même fin dans l'enceinte familiale. Les résultats montrent l'existence d'une variation dans le degré d'utilisation du tamazight, mesuré dans des aires d'emploi différents : il occupe une place très importante au sein de la famille et, dans une moindre mesure, dans les interactions avec les amis. Son statut pose surtout problème sur le plan institutionnel à l'université.

Nous remarquons, enfin, selon les données du tableau, que les pourcentages relatifs aux langues d'enseignement à l'université sont considérablement variables en fonction du facteur de la spécialité poursuivie par les étudiants de notre échantillon. Ainsi, les langues les plus utilisées (avec des proportions différentielles) sont l'arabe (dans ses deux variétés) et le français. Plus précisément, nous avons noté que l'arabe classique est restrictivement dominant en classe avec une proportion de 46.66%. L'arabe dialectal est aussi moyennement employé en classe comme médium pour l'explication avec une proportion de 33.33%. Quant à l'usage du français et des autres langues étrangères notamment l'anglais en classe, nous avons noté un taux non négligeable de 20%. Le tamazight, par contre, n'est jamais utilisé en situation institutionnelle universitaire.

Malgré la reconnaissance officielle du tamazight et le statut auquel est dévolu, le statut prestigieux de la langue arabe, sa présence démographique et son soutien institutionnel impliquent sa prédominance et son hégémonie au détriment du tamazight. Cette politique linguistique menée pour la gestion du plurilinguisme en Algérie participe à incarner ces représentations négatives envers la langue tamazight.

Il ressort des résultats de cette section que la valeur attribuée par les étudiants interrogés à l'usage du tamazight au sein de l'université est sous-estimée. Cette appréciation négative exprimée envers le tamazight ne résulte pas d'un déni du référent amazigh mais elle s'explique, tout d'abord, par le statut non prestigieux de cette langue dont l'usage se confine à des situations de communication non formelles, privées et familiales. De même, le statut hégémonique assigné à l'arabe classique semble renforcer ces représentations et attitudes négatives. Par ailleurs, l'emploi des autres langues en présence dans le contexte universitaire y compris l'arabe dialectal est relativement perçu enrichissant à la communication. A l'encontre du tamazight, l'importance exprimée à l'égard de l'arabe dialectal découle de sa fonction de langue véhiculaire en milieu universitaire. Ces attitudes des étudiants à l'égard des rapports de force entre les langues en présence ont joué un rôle décisif et modificateur de leurs pratiques langagières.

Conclusion

Cette enquête a tenté d'expliquer en quoi les représentations linguistiques des tamazightophones sont profondément associées au sentiment d'insécurité linguistique qu'ils éprouvent, sentiment qui, à son tour, exerce une influence perceptible sur leurs pratiques linguistiques.

L'analyse réalisée a dévoilé que l'insécurité ressentie par les tamazightophones semble résulter des rapports de force entre des langues en présence en contexte universitaire ; étant donné que le tamazight côtoie l'hégémonie de la langue arabe en ses différentes formes et le

français perçu comme instrument indispensable à l'apprentissage. Il paraît donc nécessaire d'inscrire l'insécurité linguistique des tamazightophones de l'université de Ouargla dans une perspective de caractère inter linguistique.

De même, nous confirmons que cette insécurité est statutaire et non pas ni identitaire ni formelle. Puisque, les résultats de notre enquête traduisent à quel degré la langue maternelle des locuteurs tamazightophones soit statutairement sous-estimée en contexte universitaire. De même, malgré la constitutionnalisation et puis l'officialisation récente du tamazight, la dévalorisation et l'insécurité qu'il subit au sein de la communauté universitaire semblent découler des représentations négatives qui, à leur tour, sont les retombées de l'absence d'une prise en charge sérieuse susceptible de promouvoir le tamazight et lui assigner des fonctions formelles convenant à son statut.

Références bibliographiques

1. Babault, S., (2006), *Langues, école et société à Madagascar. Normes scolaires, pratiques langagières, enjeux sociaux*, Paris, L'Harmattan.
2. Billiez, J. & Millet, A., (2001), « Représentations sociales : trajets théoriques et méthodologiques », Moore, D. (dir.), *Les représentations des langues et de leur apprentissage, Références, modèles, données et méthodes*, Paris, Didier, pp. 31-49.
3. Bourdieu, P., (1982), *Ce que parler veut dire*, Paris, Fayard.
4. Bretegnier, A. & Ledegen, G., (2002), *Sécurité/ insécurité linguistique. Terrains et approches diversifiés, propositions théoriques et méthodologiques*, Paris, L'Harmattan.
5. Bretegnier, A. & Ledegen, G., (dir.), (2003), *Sécurité / Insécurité linguistique. Terrains et approches diversifiés, propositions théoriques et méthodologiques*, Paris, L'Harmattan.
6. Bretegnier, A., (1996), « L'insécurité linguistique : un objet insécurisé ? », in ROBILLARD, D., de Beniamino, M., (éds.), *Le français dans l'espace francophone*, Tome 2, Paris, Champion.
7. Calvet, L.J & Moreau, M.L, (éds), (1998)., *Une des normes ? Insécurité linguistique et normes endogènes en Afrique francophone*, CIRELFA-AUF, Paris, Didier.
8. Calvet, L.-J., (1993), *La Sociolinguistique*, Paris, PUF (Que sais-je ?, n° 2731)
9. Calvet, L.J., « L'Insécurité linguistique et les situations africaines », in L.-J. Calvet et M.L. Moreau (éds), *Une ou des normes ? Insécurité linguistique et normes endogènes en Afrique francophone*, CIRELFA / Agence de la Francophonie, Didier Erudition, 1998, p. 7-38.
10. Calvet, L-J., (1999a), *Pour une écologie des langues du monde*, Paris, Plon.
11. Calvet, L-J., (1999b), *La guerre des langues et les politiques linguistiques*, Paris, Hachette.
12. Camilleri, C. & al., (1990), *Stratégies identitaires*, Paris, PUF.
13. Canut, C. (éd), (1998), *Imaginaires linguistiques en Afrique*, Paris, L'Harmattan.
14. Canut, C., (1995b), « L'imaginaire linguistique au Mali », *La Bretagne linguistique*, n° 9, Brest, 1995, p. 257-264.
15. Canut, C., (1996), *Dynamiques linguistiques au Mali*, Paris, Didier Érudition, Langues et développement.
16. Canut, C., (1997), *Imaginaires linguistiques en Afrique*, actes du colloque Attitudes, représentations, imaginaires linguistiques en Afrique, quelles notions pour quelles réalités ?, l'Harmattan, collection « Bibliothèque des études africaines »
17. Canut, C., (1998), « Activité épilinguistique et insécurité linguistique », in Calvet, L-J, & Moreau, M-L (dir.), *Une ou des normes? Insécurité linguistique et normes endogènes en Afrique noire*, S.I. Cirelfa/ Agence de la francophonie (coll.Langues et développement), p. 39-48.

18. Canut, C., « Attitudes, représentations et imaginaires linguistiques en Afrique. Quelles notions pour quelles réalités ? », in *Imaginaires linguistiques en Afrique*, Paris, L'Harmattan, 1998,
19. Castellotti, V. & Moore, D. (2002)., *Représentations sociales des langues et enseignements Guide pour l'élaboration des politiques linguistiques éducatives en Europe – De la diversité linguistique à l'éducation plurilingue*. Strasbourg : Conseil de l'Europe.
20. Garnier,B., « Présentation. Multiculturalisme et insécurité linguistique en éducation dans l'espace méditerranéen », *Ela.Etudes de linguistique appliquée*, 2014/3 (n° 175), p. 263-281
21. Gueunier, N., (1993), « L'insécurité linguistique : méthodologie et construction du concept », in Francard, M. (en collaboration avec GERON, G., WILMET, R.) (éds.), *L'insécurité linguistique dans les communautés francophones périphériques*, volume II, Cahiers de l'Institut de Linguistique de Louvain, pp. 3-4.
22. Houdebine, A-M., (1993), « De l'imaginaire des locuteurs et de la dynamique linguistique. Aspects théoriques et méthodologiques », in Francard, (dir.), &al., Geneviève Geron et Régine Wilmet (coll.), *L'insécurité linguistique dans les communautés francophones périphériques*. Actes du colloque de Louvain-la-Neuve 10-12 novembre 1993, 1, Louvain-la-Neuve, Institut de linguistique (coll. Cahiers de l'Institut de linguistique de Louvain 19.3-4), vol. 1, p. 31-40.
23. Labov, W., (1976), *La sociolinguistique*, Paris, Éditions de Minuit.
24. Lingée, V., in Bretegnier, A., Ledegen, G., (2002), BRETEGNIER A., LEDEGEN, G., (éd.),(2002), Sécurité / insécurité linguistique, terrains et approches diversifiées, propositions théoriques et méthodologiques, actes de la 5e Table Ronde du Moufia, (22-24 avril 1998), LCF- UMR 6058 du CNRS, Paris, L'Harmattan, Université de la Réunion.
25. Mendo Ze, G., (2009), *Insécurité linguistique et appropriation du français en contexte plurilingue*. Paris, L'Harmattan.
26. Moreau, M-L., (1994), « Nous avons la langue trop épaisse » ou Comment être un francophone sénégalais, In Francard, M., (éd.), *L'insécurité linguistique dans les communautés francophones périphériques*. Cahiers de l'Institut de linguistique de Louvain, 45-56.
27. Singly, F., (2012), *Le questionnaire*, Paris, Armand Colin.
28. Thomas, R.